



Nos réf SYP/NEB
ODC/CL/0599-19

Affaire suivie par **Mme VERGIER**

Tél **03.85.42.13.65**

Mail odclignes@trapil.com

Objet : **INFRASTRUCTURE PETROLIERE
DE DEFENSE COMMUNE**

Pipeline : **ESPIQUETTE - NOVES**

Procédure du porter à connaissance : **Modification n°1 du PLAN LOCAL D'URBANISME**

Commune de : **BEAUCAIRE (30)**

Ville DE BEAUCAIRE
Pôle urbanisme et environnement
Place Georges Clémenceau
BP 134
30302 BEAUCAIRE Cedex

À l'attention de Mme Rachel FERRAUD

Champforgeuil, le

25 JUL. 2019

Madame,

Dans le cadre de la procédure du "porter à connaissance" visée en objet, vous avez bien voulu nous soumettre pour avis l'arrêté de prescription complémentaire relatif à la modification n°1 du PLU de la commune de BEAUCAIRE.

L'examen du dossier transmis n'appelle de notre part aucune observation particulière, la zone concernée étant située à une distance approximative de 3kms de notre ouvrage.

Les préconisations contenues dans notre courrier n° 0310-16 du 4 avril 2016 restent applicables.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Chef du Réseau
des Oléoducs de Défense Commune,



O. ORELLE
P/O S. LOUIS
Adjoint Exploitation /HSE-lignes